



Dans ce numéro :

ONU : Journée de commémoration des victimes du Génocide rwandais, Ban Ki-moon rend hommage aux survivants pour leur courage face à l'adversité...	1-2
SENEGAL : 7 avril : Journée Internationale de Commémoration du Génocide Rwandais.	3
ONU : Message du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le 25 mars 2013.	4
CINU : La parole aux jeunes pour commémorer l'esclavage	5
CINU: Conférence de Gorée sur la traite des esclaves en images	6
UNOWA-UNOM : L'arbre à palabres : Une rencontre pour la préservation des droits de l'homme au Mali et en Afrique de l'Ouest	7
ONU : condamnation de l'attentat-suicide au Mali.	8
OMS : Célébration de la Journée Mondiale de la Santé	9
PNUD-GUINEE : Formation des femmes en leadership transformationnel	10

ONU : Journée de commémoration des victimes du Génocide rwandais, Ban Ki-moon rend hommage aux survivants pour leur courage face à l'adversité...



En ce dix-neuvième anniversaire du génocide au Rwanda, nous n'oublions pas que plus de 800 000 victimes innocentes ont perdu la vie; nous rendons hommage aux survivants dont le courage face à l'adversité continue de nous inspirer, et nous saluons celles et ceux, trop rares hélas, qui ont donné de leur personne pour défendre leurs frères humains.

Le Rwanda s'est frayé un nouveau chemin dans le champ de ruines du génocide et poursuit sa route vers une société plus paisible et plus juste. J'engage le peuple et le Gouvernement rwandais à continuer de promouvoir l'esprit d'ouverture et de dialogue nécessaire pour panser les plaies et faire avancer la réconciliation et la reconstruction.

L'Organisation des Nations Unies s'emploie chaque jour à tirer les leçons de la tragédie rwandaise et à prévenir la répétition d'une telle horreur. Mon Conseiller spécial pour la prévention du génocide est constamment sur la brèche pour détecter le moindre signe de problème aux quatre coins du monde. La « responsabilité de protéger » a trouvé sa place de nouveau principe à valeur universelle. Nous renforçons nos capacités de médiation, d'établissement des faits, de diplomatie préventive et de règlement pacifique des différends.

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.
 Tél. : (221) 338699911 ; Fax : (221) 338605148
 Adresse : Immeuble SOUMEX, Mamelles Route des Almadies, BP 154 Dakar (Sénégal)
 E-mail : unic.dakar@unic.org
 Site Web : <http://dakar.unic.org>

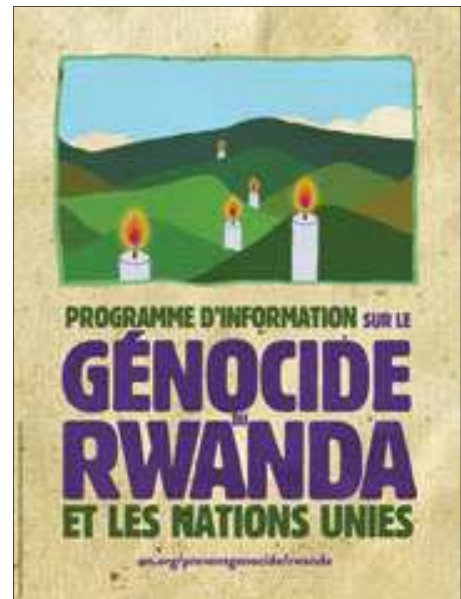
Et nous nous concentrons sur les nouvelles procédures spéciales et autres mécanismes des Nations Unies pour les droits de l'homme, qui jouent un rôle capital d'alerte rapide.

Nous avons également fait des progrès considérables sur le front de la lutte contre l'impunité. Les génocidaires et autres criminels présumés savent que, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, ils devront rendre des comptes devant le Tribunal pénal international, d'autres tribunaux internationaux et les tribunaux rwandais. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda continue de rendre la justice, en coopération avec le Rwanda et d'autres États. La justice pénale internationale témoigne de notre volonté collective d'affronter les crimes les plus abominables. Le nouvel âge de la responsabilité est bien là.

Prévenir les génocides est une responsabilité partagée. Les États doivent honorer l'obligation qui leur est faite en vertu du droit international d'empêcher les violences et de protéger leurs populations. Nous devons collectivement passer des paroles aux actes et protéger concrètement les personnes en danger. Et nous devons individuellement cultiver le courage de nous mobiliser – et la volonté d'agir. Ce n'est qu'en relevant ces défis que nous pourrons être à la hauteur de la détermination des survivants et honorer véritablement la mémoire de toutes les victimes mortes au Rwanda il y a 19 ans.

« ...plus de 800 000 victimes innocentes ont perdu la vie »

Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'ONU



« Nous avons également fait des progrès considérables sur le front de la lutte contre l'impunité. Les génocidaires et autres criminels présumés savent que, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, ils devront rendre des comptes devant le Tribunal pénal international, d'autres tribunaux internationaux et les tribunaux rwandais. »

Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'ONU

7 avril : Journée Internationale de Commémoration du Génocide Rwandais.

Entre souvenir et espoir.

La place du Souvenir à Dakar, capitale du Sénégal, a abrité dimanche 7 avril 2013 une cérémonie à l'occasion du 19^{ème} anniversaire du génocide perpétré au Rwanda. La communauté rwandaise vivant au Sénégal et l'Ambassadeur du Rwanda au Sénégal, le corps diplomatique accrédité à Dakar dont la représentante de l'Ambassadeur d'Israël, le représentant du Gouvernement du Sénégal et la représentante du Centre d'Information des Nations-Unies (CINU) ont assisté à cette commémoration.



Allumage de bougies par les enfants

Des bougies allumées par des enfants, une minute de silence en la mémoire des victimes massacrées en 1994, des prières.... Dans une atmosphère de recueillement l'assistance a revécu à travers



Son Excellence M. l'Ambassadeur du Rwanda à Dakar lors de son intervention

des témoignages filmés de rescapés et d'anciens militaires sénégalais présents sur les lieux au moment du génocide les heures sombres du Rwanda au cours desquelles des centaines de milliers de personnes ont perdu la vie.

L'Ambassadeur du Rwanda au Sénégal, Gérard Ntwari a estimé que malgré le sacrifice des victimes, le



Signature du livre de condoléances par Minielle Baro, au nom du CINU

peuple rwandais est «déterminé à conjurer la parenthèse du génocide» car aujourd'hui le Rwanda est «un modèle de sécurité et de développement pour toute l'Afrique », un pays «uni et renforcé» par



Prières des religieux à la mémoire des victimes

l'épreuve. La représentante de l'Ambassadeur d'Israël a rappelé à travers un témoignage les exactions et l'extermination des juifs en Europe au cours de la moitié du XX^e siècle. Quant au représentant du Ministre de la Communication, représentant le Gouvernement du Sénégal, il a proclamé avec vigueur : « plus jamais ça .» Pour la représentante du CINU, citant le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies, « les génocidaires et autres criminels présumés savent que, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, ils devront rendre des comptes devant le Tribunal pénal international, d'autres tribunaux internationaux et les tribunaux rwandais. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda continue de rendre la justice, en coopération avec le Rwanda et d'autres États. La justice pénale internationale témoigne de notre volonté collective d'affronter les crimes les plus abominables. Le nouvel âge de la responsabilité est bien là. »

Message du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le 25 mars 2013.**Ban Ki-moon , Secrétaire Général de l'ONU**

La traite transatlantique a sévi pendant 400 ans et fait plus de 15 millions de victimes. Des Africains et leurs descendants ont été victimes de ces actes brutaux et continuent d'en subir les conséquences.

En cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, nous disons aux peuples du monde qu'il ne faut jamais oublier ce crime

mondial contre l'humanité.

Nous ne devons jamais oublier la torture, les viols et le massacre d'hommes, de femmes et d'enfants innocents, les familles qui ont été séparées, les vies qui ont été ruinées, et les conditions atroces sur les négriers, dans les plantations et sur les marchés d'esclaves. Ces infamies ne sauraient être enterrées par le temps, il faut les examiner, les comprendre et y remédier.

Alors que nous réfléchissons aux conséquences actuelles de cette tragédie, souvenons-nous de la bravoure dont ont fait preuve ceux qui ont tout risqué pour la liberté et ceux qui les ont aidés sur ce chemin périlleux. Leur courage devrait nous inspirer dans la lutte que nous menons contre les formes contemporaines de l'esclavage, du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Cette année, tout en nous rappelant ces sombres souvenirs, nous avons une raison particulière de célébrer cette journée. Nous commémorons les 150 ans qui se sont écoulés depuis qu'Abraham Lincoln a publié la Proclamation d'émancipation, affranchissant ainsi des millions d'Afro-Américains de l'esclavage.

Cette année marque aussi d'autres événements importants. En 1833, l'esclavage a pris fin au Canada, dans les Antilles britanniques et au cap de Bonne-Espérance. Il y a environ 170 ans, en 1843, la loi mettant un terme à l'esclavage en Inde était signée. L'esclavage a été aboli en France il y a 165 ans, en Argentine il y a 160 ans, dans les anciennes Antilles néerlandaises il y a 150 ans et au Brésil il y a 125 ans.

En cette journée, engageons-nous à honorer les victimes et à leur rendre leur dignité, et redoublons d'efforts en vue d'éliminer les séquelles de l'esclavage qui persistent dans notre monde.

Journée Internationale de Commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves : La parole aux jeunes.

Dans le cadre de la commémoration des victimes de l'esclavage, le Centre d'Information des Nations-Unies a organisé au profit d'élèves de la banlieue de la capitale du Sénégal, Dakar, une visite sur l'île mémoire de Gorée d'où sont partis des africains pour les Amériques au cours de la période de la traite négrière. En raison des vacances scolaires qui se sont étalées sur une période allant du 22 mars au 8 avril 2013, les manifestations marquant cette journée internationale en souvenir des victimes de l'esclavage, inscrites sur l'agenda des célébrations de l'ONU le 25 mars, ont été repoussées au 10 avril 2013.



Les élèves devant la porte sans retour d'où ont été embarqués les esclaves vers les Amériques

gé d'émotion d'autant plus que c'était la première fois pour la plupart qu'ils franchissaient les portes de ce bâtiment historique. Par ailleurs cette visite a constitué en un cours « pratique » renforçant la « théorie » apprise à l'école.

La jeunesse sénégalaise a été placée au cœur de l'évènement pour effectuer le travail de mémoire. Ainsi, les lycéens des Parcelles Assainies, un quartier de la banlieue dakaroise et les élèves de la Maison d'Education Mariama Ba, située sur l'île de Gorée ont été les maîtres d'œuvre d'une conférence sur le thème : « **Commerce transatlantique et abolition de l'esclavage** ». Leurs exposés ont fait ressortir les particularités de la traite négrière et les mouvements abolitionnistes de l'esclavage. Ils ont fait observer que malgré les progrès réalisés au dix-neuvième siècle grâce aux lois abolitionnistes, l'esclavage moderne et l'exploitation des enfants au vingtième siècle constituent une forme de survivance de la pire exploitation de l'homme par l'homme.

Outre la conférence des élèves, la visite de la Maison des esclaves a été une étape marquante de la visite sur l'île de Gorée. Ce lieu mythique symbolise la tragédie vécue par plus de 15 millions de personnes sur une période de 400 ans. Pour les jeunes de la banlieue ce fut un moment char-



Les élèves suivant avec beaucoup d'intérêt leurs camarades qui faisaient leur communication



Arrivée des élèves à Gorée descendant de la Chaloupe



Visite de courtoisie à la Mairie de Gorée; les élèves reçus par le Directeur de Cabinet du Maire



Les élèves visitent l'exposition universelle sur la traite des esclaves à Gorée



Une vue de la salle et des participants

CONFÉRENCE DE GORÉE EN IMAGES



Déjeuner des participants au Restaurant « Chez Poulot » à Gorée



Visite des élèves et encadreurs à la Maison des Esclaves de Gorée



Les élèves livrant leur réflexion sur la traite des esclaves à la salle de conférence de la Maison d'éducation Mariama Ba



Les élèves écoutant attentivement leurs camarades

L'arbre à palabres : Une rencontre pour la préservation des droits de l'homme face aux nouvelles menaces à la paix et la sécurité au Mali et en Afrique de l'Ouest .

« *L'arbre à palabre représentait un moyen authentique de participation, et donc, de promotion des droits de l'homme* ». David Gressly, chef du Bureau politique des Nations Unies au Mali.

Une rencontre consacrée aux nouvelles menaces aux droits de l'homme et aux perspectives sous-régionales pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest, s'est tenue le 5 avril 2013 à Dakar, au Centre d'Information des Nations Unies (CINU). Elle était organisée conjointement par le Bureau des Nations Unies pour



l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et le Bureau Politique des Nations Unies au Mali (UNOM).

Cette rencontre baptisée « Arbre à palabre », s'inspire d'un concept emprunté aux traditions africaines. Elle se veut une

plateforme d'échanges informels sur les questions d'actualité relatives à la gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme, le genre, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest. Elle est la première d'une série de consultations mises en place par UNOWA qui visent à rassembler acteurs de la société civile, monde académique, agences onusiennes et organisations intergouvernementales.

« *L'arbre à palabre représente cet endroit où tous les membres de la collectivité se retrouvaient pour débattre des questions d'intérêt général, et des problèmes affectant tout un chacun. En cela, l'arbre à palabre représentait un moyen authentique de participation, et donc, de promotion des droits de l'homme* », a déclaré David Gressly, le chef du Bureau politique des Nations Unies au Mali lors de la cérémonie d'ouverture.

L'objectif principal de la rencontre de Dakar était d'amorcer une discussion entre les acteurs clés de la communauté des droits de l'homme face aux nouvelles menaces aux droits de l'homme et à la stabilité de la sous-région, à la lumière de la situation au Mali.

« *Ces menaces incluent désormais un déficit d'autorité légitime de certains Etats, la criminalité transfrontalière et le trafic de drogue, le terrorisme, et des extrémismes de toute sorte. Ce qui est désormais en jeu, c'est l'existence et la protection des fondements mêmes de nos Etats et de nos sociétés, que nous voulons basés sur l'Etat de droit, les droits de l'homme, les libertés publiques et la justice sociale. C'est pour ces valeurs que nous nous battons, et c'est en leur nom que nous ne cessons de nous mobiliser pour que les Etats d'Afrique de l'Ouest se renforcent et jouent mieux encore le rôle qui est le leur,* » a indiqué David Gressly.

Les réponses et les recommandations formulées au cours des débats inspireront les Nations Unies pour la formulation de leurs actions au Mali et dans la sous-région, en soutien aux efforts collectifs.

« *Cette rencontre est une illustration du partenariat entre UNOWA et UNOM pour accompagner les acteurs maliens et ouest africains dans la recherche de solutions face aux nouveaux défis qui se présentent en ce moment* », a conclu Moudjib Djinadou, le chef de Cabinet d'UNOWA.

L'ONU condamne l'attentat-suicide qui a coûté la vie à trois soldats tchadiens au Mali.



Le Bureau des Nations Unies au Mali (BUNUMA) a condamné vendredi un attentat-suicide qui a causé la mort de trois soldats tchadiens et blessé plusieurs membres du même contingent qui servait sous l'égide de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA). Le BUNUMA, a indiqué le porte-parole du Secrétaire général, a déclaré que cette attaque perpétrée à Kidal, dans le nord du pays, « **ne devait pas porter atteinte à la détermination de l'Organisation à soutenir la MISMA dans ses efforts visant à rétablir l'intégrité territoriale et la paix au Mali** ». Par ailleurs, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ([OCHA](#)) a indiqué aujourd'hui que le Fonds central pour les interventions d'urgence a alloué, au cours des dernières semaines, 16 millions de dollars pour la mise en œuvre de projets humanitaires vitaux au Mali. La situation sur le plan alimentaire au nord du Mali, dans les secteurs de Tombouctou, Gao et Kidal, est qualifiée d'« alarmante » par l'OCHA. L'Appel humanitaire consolidé pour le Mali n'a toutefois été financé qu'à hauteur de 25% des 410 millions de dollars demandés pour 2013. La somme débloquée par le Fonds central ne constitue qu'une mesure palliative en l'attente de contributions supplémentaires à l'Appel consolidé.

Célébration de la Journée mondiale de la Santé 2013 : Les femmes du secteur de la santé sensibilisent sur les moyens de prévenir l'hypertension.



Remise de don à la pouponnière

Les femmes assurent l'approvisionnement et la gestion des denrées alimentaires au niveau des familles et ce sont elles qui décident de la composition des menus qui sont préparés. Elles constituent, par conséquent, d'excellents relais pour sensibiliser l'ensemble de la société sur les moyens de prévention de l'hypertension, notamment par l'alimentation saine et équilibrée. C'est pourquoi le ministère de la Santé et de l'Action sociale a décidé de confier à l'Association des Femmes de son département l'organisation de la randonnée pédestre, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la Santé, le 7 avril 2013,

sur le thème «L'hypertension artérielle». En collaboration avec leurs collègues du Centre hospitalier universitaire national de Fann, de l'Hôpital général de Grand-Yoff, avec le soutien technique du Comité National de Promotion de la Randonnée Pédestre et de l'OMS, les membres à l'Association des Femmes du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (AFMSP) ont relevé le défi en marchant sur plus de 5 km, avec à leurs côtés le Secrétaire général du département, le Directeur de Cabinet du Ministre, la Directrice des Infrastructures et des Equipements, la Conseillère chargée de la Santé de la Reproduction, de la Nutrition et du Genre au Bureau OMS pays, représentant le Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama, Représentant de l'OMS au Sénégal, le Coordonnateur de la lutte contre les maladies non transmissibles, de nombreux professionnels du secteur de la santé et membres de la Société civile. Revêtant leur casquette de mère, elles ont aussi tenu à apporter leur contribution à la prise en charge alimentaire des enfants pensionnaires de la Pouponnière de la Médina, en remettant une importante quantité de lait aux responsables de ce centre spécialisé dans la garde d'enfants de 1 à 6 ans, abandonnés ou dont les parents sont décédés ou démunis.

Au nom du Pr Awa Marie Coll Seck, Ministre de la Santé et de l'Action sociale, le Secrétaire du département, Mr Moussa Mbaye, a souligné la pertinence et l'actualité du thème de la Journée mondiale de la Santé 2013 qui coïncide avec les préoccupations des autorités nationales sénégalaises qui accordent une importance particulière aux maladies non transmissibles en raison du fardeau qu'elles représentent sur le plan socio-économique. Il a adressé ses félicitations aux membres de l'AFMSP pour l'appropriation qu'elles ont faite de l'organisation de la Journée mondiale de la santé et le geste de solidarité qu'ils ont posé en faveur des enfants dans le besoin.

« Nous sommes fières d'apporter notre contribution à la sensibilisation de nos sœurs et de nos compatriotes sur la prévention de l'hypertension. Nous allons démultiplier les messages au sein de nos familles et auprès de nos connaissances en ce qui concerne les bonnes pratiques en matière d'alimentation et d'exercice physique », a déclaré la Secrétaire générale de l'AFMSP.

De son côté, le Dr Fatim Tall Thiam, Conseillère chargée de la Santé de la Reproduction, de la Nutrition et du Genre au Bureau OMS pays, a rappelé les facteurs de risque de l'hypertension que sont le stress, l'alimentation peu équilibrée, le manque d'exercice physique, le tabagisme, l'usage nocif de l'alcool. Elle a mis l'accent sur la nécessité pour les pays de renforcer les actions de prévention dans le cadre d'une approche multisectorielle, le dépistage précoce et le traitement de l'hypertension afin d'éviter de nombreux décès et incapacités.

Guinée : Des Femmes bénéficient d'une formation en leadership transformationnel.

«Ce programme est très bénéfique pour les femmes guinéennes car il développe des comportements de leader qui sont souvent en elles et les pousse à s'engager (...). Le leadership transformationnel donne de l'audace aux femmes, les aide à avoir confiance en elles mêmes et à avoir le courage de s'impliquer dans la vie socio – économique et politique du pays » dicit la bénéficiaire Mme Boiro Marie Somparé, Comédienne, Animatrice culturelle, Directrice Générale Adjointe du Centre Culturel Franco – Guinéen.



Le programme de formation en Leadership Transformationnel (LT) des femmes guinéennes a été organisé par le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance. Grâce à un appui technique et financier du Bureau PNUD/Guinée.

Il s'est déroulé à Conakry, capitale nationale, en trois sessions : du 11 au 13 octobre 2012 (pour la première), du 17 au 19 décembre 2012 (pour la seconde) et du 25 au 27 mars 2013 (pour la troisième). Durant son déroulement, l'apprentissage théorique a été

couplé avec la pratique. D'où ces écarts temporels d'au moins deux mois entre les sessions.

Ce sont 60 femmes qui ont été ciblées pour y prendre part. Elles proviennent de différents secteurs socio économiques et Régions administratives du pays ainsi que de la capitale nationale. Elles assument, chacune en ce qui la concerne, des responsabilités au sein de leurs structures organisationnelles respectives : départements techniques des Administrations centrale et déconcentrée, organisations de la société civile.

Toutes se sont exprimées sur l'impact de la formation reçue. En termes de transformation personnelle, d'appui aux femmes guinéennes à davantage s'affirmer dans la vie politique et sociale, de contribution à l'amélioration du climat social et politique de la Guinée. Pour Mme Oularé, «*Je sais maintenant comment (...) enrôler les autres, engager les autres dans ma vision, comment faire le plaidoyer pour mobiliser des fonds* » tandis que Mme Mariama Soumah soutient pour sa part qu' «*Avec l'usage du Leadership Transformationnel, le dialogue est possible en tenant compte des préoccupations de chacun pour construire un lendemain meilleur pour notre pays* ». Selon Mme Hadja Djénabou Kéïta, «*(...) j'étais fâchée avec une amie qui m'avait fait du tort mais le cours m'a permis de lui pardonner et j'ai repris mes relations avec elle* ». Quant Mme Laouratou Bah affirme que le programme «*...m'a permis de reconnaître ma vraie personnalité, de m'adoucir et d'avoir plus confiance en ma valeur intrinsèque* », Mme Hélène Zogbélémou estime que le programme lui a permis «*...d'oser des situations que je considérais avant comme des obstacles (et) a fait de moi une personne ... sollicitée dans la Région ...* ».

L'un des résultats majeurs auxquels elles ont abouti est l'identification des «*Initiatives de Percées* » à mettre en œuvre. Par exemple le Groupe II a choisi «*Appui à la participation des femmes dans les instances de prise de décision politique en République de Guinée*», le Groupe III, «*30% des élues*

des communes seront des femmes d'ici 2015 », le Groupe VII « Porter une femme à la Présidence de la République de Guinée à l'horizon 2020 », et le Groupe VIII « Assistance aux femmes vulnérables de plus de 60 ans dans les régions naturelles de la Guinée ». Toutes ces initiatives sont tirées des réalités nationales.



Remise d'attestations

Pour leur mise en œuvre, les femmes ont sollicité un appui financier des partenaires au développement dont le PNUD.

Autre résultat majeur : leur constitution en Réseau dont l'objectif principal suivant est la *promotion sur « l'ensemble du territoire national d'un leadership transformationnel susceptible de renforcer la participation des femmes au développement harmonieux et équilibré du pays à travers, entre autres, une présence accrue dans toutes les instances de prise de décision »*.

Pour y parvenir, le Réseau se propose de développer un mécanisme d'actions conséquent. La formation a permis aux femmes d'acquérir des compétences utiles à leur épanouissement en les aidant à combattre des préjugés qui limitent leur émancipation et leur capacité d'entreprendre et de diriger, en les aidant à transcender les différents conflits qui jalonnent leur vie de tous les jours, en les formant à l'écoute et à la prise de parole pour instaurer l'harmonie, la paix, la réussite et la performance au sein de leur société et Organisation.

Au cours de ces trois sessions de formation, les 60 participantes ont eu droit, de la part du Formateur Moustapha Guèye, Bureau Régional PNUD/Dakar, à des exposés théoriques.

Si les participantes ont toutes bénéficié d'une « *Attestation de participation* », le formateur, quant à lui, s'est vu décerné, par le Ministère des Affaires Sociales, un « *Satisfecit* » pour « *sa contribution à l'épanouissement de la guinéenne* ».

Appréciant la portée des outils et connaissances mis à leur disposition, la Directrice Pays du PNUD, Metsi Makhetha, exhortera les participantes « *à (en) faire bon usage* » tout en rappelant qu'en tant que guinéenne, leur « *engagement personnel et collectif doit concourir à dynamiser la participation des femmes au développement de la Guinée* » puisque, renchérit-elle, « *(...) vous êtes des acteurs du changement* ». Pour Mme Boiro Marie Somparé, « *...ce programme, une fois dans la valise de connaissances des femmes, va impulser leur implication dans la vie politique ...elles auront tendance à favoriser le dialogue, élément indispensable à l'amélioration du climat socio-politique du pays* »